Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 36 (1937)
Heft: 1-2: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: VI. — Préparation des professeurs de mathématiques.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mise au point, auquel se mêlent souvent des maîtres éminents de l'enseignement supérieur. Citons, entre autres faits récents: l'introduction prudente, mais nette, des éléments du calcul vectoriel en trigonométrie et en géométrie; des essais très variés et fort importants sur la géométrie des coniques; l'heureuse influence des progrès de la géométrie sphérique dans l'étude de l'inversion; l'apparition de quelques notions élémentaires d'histoire des mathématiques.

Dans le Primaire supérieur, l'enseignement est orienté davantage vers les applications pratiques. Au contraire de ce qui a lieu dans le Secondaire, les programmes y font une certaine place aux mathématiques appliquées, suivant les besoins des différentes options. Il en est de même, bien entendu, dans le Technique. Il est possible que les coordinations actuellement prévues des programmes de ces trois branches d'enseignements aient pour conséquence une introduction des mathématiques appliquées dans quelques unes des classes du second degré. Cette transformation apparaîtrait du reste comme heureuse à beaucoup, sous réserve que l'enseignement y conserve un caractère de culture de l'esprit, et ne soit pas simplement destiné à l'acquisition d'une certaine habileté technique.

VI. — Préparation des professeurs de mathématiques.

Pour les professeurs de l'enseignement secondaire, l'étude a été faite dans le rapport présenté au Congrès de Zurich en 1932.

Deux points méritent cependant d'être signalés:

1° Pour le recrutement des professeurs parmi les licenciés, candidats à un poste d'enseignement, beaucoup estiment nécessaire l'organisation d'un examen de classement, essentiellement pédagogique, permettant un choix éclairé entre les postulants, parfois fort nombreux.

2° L'assimilation complète des agrégations féminine et masculine, déjà prévue en 1932, est toujours en cours de réalisation.

En ce qui concerne l'enseignement primaire supérieur, le recrutement des professeurs se fait par l'examen du professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures. Cet examen est divisé en deux parties:

La première partie, dans l'ordre scientifique, comprend des épreuves écrites et orales de mathématiques, physique, chimie et sciences naturelles. L'écrit comporte une admissibilité. Le nombre de candidats reçus varie suivant les besoins.

Pour les mathématiques, le programme de cet examen comprend l'arithmétique, l'algèbre élémentaire, y compris la notion de dérivée, la géométrie élémentaire (sauf les coniques), la trigonométrie.

La seconde partie est plus spécialisée. C'est ainsi que pour les sciences, trois options sont offertes aux candidats: mathématiques et physique; physique, chimie, sciences naturelles; sciences appliquées.

Le programme de mathématiques est sensiblement du niveau de celui des mathématiques générales. Les examens oraux comportent des leçons et des interrogations.

Une bonne partie des candidats au professorat est formée par les meilleurs élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. Le cycle ordinaire des études dans ces écoles normales est de trois ans. Dans un certain nombre de centres régionaux, il est prolongé par une «quatrième année», à laquelle les élèves n'ont accès qu'à la suite d'un examen, et où ils sont préparés à la première partie du professorat.

Toutefois, il faut noter, surtout depuis quelques années, qu'un nombre important de candidats provient de l'enseignement secondaire (classes de préparation organisées dans certains lycées ou collèges, classes de mathématiques spéciales ou de rhétorique supérieure).

La première partie de l'examen du professorat sert en même temps de concours d'admission aux Ecoles normales d'Enseignement primaire supérieur de Fontenay-aux-Roses (enseignement féminin) et de Saint-Cloud (enseignement masculin). Pour les sciences, le nombre d'admis à ces écoles est annuellement de douze à quinze.

Ces écoles qui jouent, pour le Primaire supérieur, le rôle des Ecoles normales de Sèvres et de la rue d'Ulm pour le Secondaire, préparent leurs élèves à la seconde partie du professorat. Mais cet examen est ouvert naturellement à d'autres candidats, dont beaucoup sont des instituteurs, des professeurs délégués et des étudiants inscrits dans les Facultés.

Le niveau des épreuves de ces examens du professorat est élevé et correspond à une bonne culture générale, en même temps qu'à de solides connaissances dans chaque spécialité.

Il ne peut être question d'étudier à l'heure actuelle les modifications que les projets de réforme du second degré pourront apporter aux modalités de préparation des professeurs. Toutefois, on peut prévoir que les agrégations, avec leur niveau actuel, seront conservées comme concours normal de recrutement des maîtres de cet enseignement.

* * *

Nous avons essayé de donner, dans ces pages, quelques aperçus sur l'état actuel de l'enseignement des mathématiques du second degré en France. Mais, en terminant ces lignes, nous avons la sensation d'avoir été bien incomplets et de n'avoir fait comprendre qu'imparfaitement sa vie profonde et ses aspects multiples, souvent changeants.

Dans une conférence faite à la Société mathématique de France le